



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 03/2016-2021

**DEMANDE D'UN CREDIT
COMPLEMENTAIRE UNIQUE
D'UN MONTANT DE CHF 48'000.00
EN AUGMENTATION DU COMPTE
N° 350.3141.010 (Centre Sportif –
entretien du bâtiment + installations)
POUR LE BUDGET 2016**

Responsabilité du dossier :

Patrimoine immobilier et environnement

M. Denis Lehoux - municipal

TABLE DES MATIERES

1.	Préambule	3
2.	Base légale	3
3.	Crédit supplémentaire – demande de la Municipalité	3
4.	Conclusions	4

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Lors de l'élaboration du budget 2016, nous avons porté au compte N° 350.3141.010 « Centre sportif, bâtiments (PA) – entretien bâtiments + installation », un montant de CHF 16'500.00.

Or, il apparaît aujourd'hui que ce poste de budget a été nettement sous-estimé, tout comme celui de 2015 par ailleurs puisque nous avons régularisé celui-ci, par le biais du rapport de gestion 2015.

2. BASE LEGALE

Selon l'article 10 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCOM), la Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés. Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du Conseil général ou communal, sous réserve des dispositions de l'article 11, lequel stipule que la Municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant fixé par le Conseil communal en début de législature (autorisation générale).

Ainsi, nous nous voyons dans l'obligation de vous demander aujourd'hui une augmentation du budget 2016 du compte N° 350.3141.010 « Centre sportif, bâtiments (PA) – entretien bâtiments + installation ».

3. CREDIT SUPPLEMENTAIRE - DEMANDE DE LA MUNICIPALITE

Budget 2016 voté – CHF 16'500.00

Lors de l'élaboration du budget 2016, nous avons prévu des dépenses ordinaires pour un montant de CHF 5'000.00 et des dépenses uniques pour un montant de CHF 11'500.00, lesquelles se décomposaient comme suit :

Ecoulement évier bar (report 2015)	2'500.00
Poste incendie à remplacer	1'500.00
Toiles et volants des stores extérieurs à remplacer	1'000.00
Parois de séparation du local de nettoyage	1'000.00
Installation d'un porte-menu côté route	3'500.00
Remplacement ampoules LED – plafond phonique	2'000.00
Total	11'500.00

Divers travaux ont d'ores et déjà été effectués hors budget, soit :

Remplacement des luminaires de l'appartement par du LED	3'079.80
Remplacement du moteur de la hotte de ventilation du restaurant	3'585.60
Réfection des joints des vestiaires du foot et du tennis	4'762.80
Total	11'428.20

Les dépenses courantes s'élèvent, au 30.06.2016 à CHF 8'269.65 et le compte précité présente un montant total à cette même date de CHF 19'697.85, soit un dépassement de **CHF 3'197.85**.

Pour la seconde partie de l'année, les travaux à prévoir sont les suivants :

Poste incendie à remplacer	1'500.00
Toiles et volants des stores extérieurs à remplacer	1'000.00
Installation d'un porte-menu côté route	3'500.00
Remplacement ampoules LED – plafond phonique	2'000.00
Ventilation de la fosse à graisse	20'000.00
Nettoyage et assainissement de la ventilation des vestiaires	6'000.00
Entretien toitures et réparations	3'000.00
Protection contre les oiseaux – stores appartement (ne s'ouvrent plus)	2'500.00
Nettoyage déjection d'oiseaux sur les stores d'appartement	1'000.00
Divers et imprévus	3'500.00
Total	44'000.00

Demande de la Municipalité

Dépassement au 30.06.2016	3'197.85
Dépenses à prévoir pour le second semestre 2016	44'000.00
Total	47'197.85
Total arrondi	CHF 48'000.00

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Vu le préavis municipal N° 03/2016-2021, concernant une demande d'un crédit complémentaire au budget 2016, d'un montant de CHF 48'000.00 – compte N° 350.3141.010 – Centre sportif - entretien du bâtiment + installations

Ouï le rapport de la Commission des finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'approuver le préavis municipal N° 03/2016-2021, concernant une demande d'un crédit complémentaire unique, d'un montant de CHF 48'000.00 – compte N° 350.3141.010 – Centre sportif - entretien du bâtiment + installations, pour le budget 2016.

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48'000.00 en augmentation du compte N° 350.3141.010 (Centre sportif – entretien du bâtiment + installations), pour le budget 2016.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 25 juillet 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluè

la secrétaire :

Claudine Luquiens



Le Municipal responsable :

Denis Lehoux

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No. 03/2016-2021 concernant une demande de crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48,000.00 en augmentation du compte No. 350.3141.010 (Centre Sportif – entretien du bâtiment + installations) pour le budget 2016.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 15 août 2016, en présence de M. François Debluë, Syndic, de Mmes Audrey Barccha et Evelyne Pfister-Jakob ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, Municipaux, et de Mme Claudine Luquiens, Secrétaire.

Lors de l'élaboration du budget 2016, un montant de CHF 16,500.00 avait été porté au compte No. 350.3141.010 "Centre Sportif, bâtiments (PA) – entretien bâtiment + installations". Or, il apparaît aujourd'hui que ce poste de budget a été nettement sous-estimé et, des dépenses supplémentaires ne pouvant être engagées sans l'autorisation préalable du Conseil communal, une demande d'un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48,000.00 est demandé. Les dépenses courantes (ordinaires et uniques) s'élevaient, au 30 juin 2016, à CHF 19,697.85, soit un dépassement du budget 2016 voté de CHF 3,197.85. Pour la seconde partie de l'année, le cout des travaux prévus s'élève à CHF 44,000.00

Description des travaux prévus en deuxième partie de 2016, ceux-ci ayant trait à la sécurité des utilisateurs du Centre Sportif, ainsi qu'à l'hygiène et l'entretien de ses installations:

- un poste à incendie à remplacer;
- les toiles et volants des stores extérieurs à remplacer;
- l'installation d'un porte-menu coté route;
- le remplacement des ampoules LED – plafond phonique;
- la ventilation de la fosse à graisse;
- le nettoyage et l'assainissement de la ventilation des vestiaires;
- l'entretien et la réparation des toitures;
- le nettoyage des déjections d'oiseaux sur les stores d'appartement (et la protection des stores).

Le total arrondi du montant demandé, le dépassement de CHF 3,197.85 étant ajouté aux dépenses prévues pour la seconde moitié de 2016, s'élève à CHF 48,000.00.

Conclusions:

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- d'approuver le préavis municipal No. 03/2016-2021, Concernant une demande d'un crédit complémentaire unique, d'un montant de CHF 48'000.-- - compte No 350.3141.010 – Centre Sportif – entretien du bâtiment + installations, pour le budget 2016
- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 48'000.00 en augmentation du compte No 350.3141.010 (Centre Sportif – entretien du bâtiment + installations), pour le budget 2016.

Fait à Founex, le 16 août 2016

Les membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Hervé Mange

François Girardin

Jean Righetti

Gerhard Putman-Cramer